

Bonjour

vous m'avez interpellé sur certains thèmes de ma vision sur le secteur de la santé aussi je vous prie de trouver ci dessous les propositions de mon programmes

Que comptez-vous faire pour améliorer le secteur de la santé

-Les déserts médicaux

Je propose un contrat avec les jeunes des territoires pour financer leur étude avec un engagement d'obligation de trois ans d'exercer dans les territoires « désertiques »

- remédier aux inégalités de répartition des professionnels de santé sur le territoire national ?

Je propose d'utiliser tous les moyens en synergie avec les médecins libéraux, les médecins salariés et la télémédecine.

L'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers. C'est donc à l'Etat de légiférer pour obtenir une meilleure répartition des professionnels de santé sur le territoire. Si nécessaire, la contrainte devra être utilisée. Il est possible de prendre exemple sur les pharmacies, dont l'installation n'est pas libre.

- combler les postes vacants de médecins, infirmiers, aides-soignants à l'hôpital public ?

Pour rendre ces métiers plus attrayants, il est au préalable indispensable d'augmenter les salaires des professionnels de santé des hôpitaux. Le salaire des infirmiers doit être mis au niveau du salaire moyen européen de la profession.

Il faut ensuite augmenter le nombre de postes pour rendre moins pénible l'exercice professionnel et plus respectueux des patients.

- permettre partout une prise en charge des urgences 24H/24 et 7J/7 exempte des délais dommageables que nous connaissons aujourd'hui ?

Il est nécessaire en premier lieu d'organiser un filtrage de l'entrée des Urgences, afin que seules les vraies urgences soient traitées. Les autres personnes seront alors réorientées vers d'autres structures (Maisons de santé, etc ...).

Il faut ensuite que les postes en services d'Urgences soient mieux considérés et donc mieux payés.

- doter l'hôpital public d'un système de financement lui permettant de remplir ses missions et de renouveler ses équipements ?

L'hôpital ne doit plus être considéré comme une entreprise. Si sa gestion doit être moderne, c'est la finance qui est au service de l'établissement de santé et non l'inverse. La santé n'a pas de prix.

- répondre aux enjeux de la perte d'autonomie ?

Avec une espérance de vie qui s'accroît, le nombre de personnes âgées dépendantes va augmenter. Un Plan national d'action et de prévention de la perte d'autonomie a été présenté en 2015 par le Gouvernement. Si le diagnostic a été fait, les mesures d'actions ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Proposer une loi pour donner un statut aux « aidants » dans les familles qui assurent la prise en charge d'une personne handicapée ou d'un sénior dépendant

Comment comptez-vous assurer un financement suffisant de la branche maladie de la Sécurité sociale, et quel rapport avec les complémentaires proposez vous ?

Un grenelle de l'assurance maladie doit être organisé. Le financement de la sécurité sociale ne peut plus reposer seulement sur les cotisations des salariés. Il faut trouver d'autres sources de financement.

Cordialement

Philippe Moreau
Candidat aux Législatives
Tel : 0756958983
Permanence électorale : 3 rue du Loing 45200 Montargis
Mail : philippemoreau2022@gmail.com
www.philippemoreau2022.fr

